

Plan stratégique
2012-2016

Valeurs

Reconnaissance

Engagement

Coopération



Rapport annuel 2013-2014

Textes : Membres du conseil de direction
Directions d'établissements

Révision linguistique : Chantale Carette
Conseillère pédagogique en français

Réalisation : Suzanne Leclerc
Agente de bureau, classe principale
Commission scolaire de Portneuf

Impression : Commission scolaire de Portneuf



Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation



Sommaire

Rapport annuel 2013-2014

Sommaire	1
Message du président et du directeur général	2
Gouvernance.....	3
Profil, vision, mission, valeurs	5
Convention de partenariat 2012-2016.....	7
Secrétariat général.....	15
Protecteur de l'élève.....	18
Rapport financier au 30 juin 2014	19
Volet culturel.....	20
1 ^{er} Gala reconnaissance	20
Siège social.....	21
Répertoire	
• Écoles primaires	22
• Écoles secondaires.....	23
• Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée	23
• Établissement pénitentiaire.....	23
• Services de garde.....	24
En reconnaissance.....	25





MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Opération réussie

L'année scolaire 2013-2014 était la première année de la mise en œuvre d'une réorganisation initiée suite à la consultation publique tenue l'an dernier. Tout le personnel de la Commission scolaire s'est impliqué dans ce processus qui a permis un accueil chaleureux et une intégration harmonieuse de toute la clientèle scolaire qui a changé de pavillon ou d'école d'appartenance, tant au secteur secondaire qu'au secteur primaire. Cette opération réussie s'est traduite en fin d'année notamment par une plus grande réussite des élèves dans l'atteinte de leurs objectifs.

Fidèle à la mission éducative, la Commission scolaire a poursuivi ses objectifs inscrits globalement dans le *Plan stratégique 2012-2016* et plus spécifiquement dans *La convention de partenariat* établie avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Vous trouverez donc, dans les pages suivantes, les résultats obtenus par nos élèves et par nos établissements et centres conformément aux cinq buts inscrits dans ladite convention. Nous souhaitons remercier à ce moment-ci toutes les équipes-écoles qui appuient, par leur engagement, toutes les actions et les moyens efficaces mis en place dans la *Convention de gestion et de réussite éducative* de chaque établissement. Concernant notre troisième valeur, la reconnaissance, elle s'est concrétisée par l'organisation d'un premier gala reconnaissance à l'égard du personnel. Ainsi, une centaine de personnes de tous nos corps d'emploi ont été citées, honorées et reconnues par celles et ceux qui reçoivent leurs excellents services, soit les élèves eux-mêmes. Ce gala, tenu le 24 avril 2014, s'est traduit par un spectacle musical de très grande qualité artistique, soit à la hauteur du talent de nos élèves.

Quant au volet social et communautaire de sa mission, la Commission scolaire de Portneuf est fière de souligner sa contribution à la réalisation des projets municipaux suivants : à Donnacona - jardin communautaire, parc canin, Expo Donnacona, à St-Marc-des-Carières - chalet des loisirs et à Saint-Basile - régularisation du cadastre relatif à l'ancienne école du rang St-Joseph.

De plus, le conseil des commissaires a appuyé la *Capsa* et l'*Association du parc de la rivière Batiscan* dans leur démarche de financement et de réalisation de projets.

Finalement, la Commission scolaire a adopté une première politique de développement durable.

Nous tenons à remercier les commissaires pour leur collaboration et leur soutien à la bonne gouverne de l'organisation, ainsi que toute la communauté d'affaires portneuvoise pour son appui à la réussite du tournoi de golf de la Commission scolaire. Nous vous disons merci.

Serge Tremblay
Président

Jean-Pierre Soucy
Directeur général



Serge Tremblay*
Président du conseil
des commissaires
Président du comité exécutif
Circonscription 14
Ville de Neuville
(secteur centre)

LA GOUVERNANCE



Monique Germain
Circonscription 1
Municipalité de
Lac Sergent et
Ville de St-Raymond
(secteur nord)



Lola Bergeron
Circonscription 2
Ville de St-Raymond
(secteur Bourg-Louis)



Roger B. Plamondon
Circonscription 3
Ville de St-Raymond
(secteur centre)



Lise Trudel*
Circonscription 4
Municipalités de
Rivière-à-Pierre,
St-Léonard,
Ste-Christine-
d'Auvergne et
Ville de St-Raymond
(secteur ouest)



Chrystiane Bourré
Circonscription 5
Municipalités de
St-Ubalde, St-Casimir
et St-Thuribe



Claire Dussault
Circonscription 6
Ville de
St-Marc-des-Carières
(secteur centre)



Sylvain Lefebvre-Matte
Circonscription 7
Municipalités de
St-Alban, St-Gilbert,
St-Marc-des-Carières
(secteur nord)



Isabelle Mainguy*
Circonscription 8
Municipalité de
Deschambault-
Grondines et ville de
St-Marc-des-Carières
(secteur 2^e et 3^e rang)



Monique Tardif
Circonscription 9
Ville de Portneuf



Yves Walsh
Circonscription 10
Ville de St-Basile



Marie-Claude Deschênes
Circonscription 11
Ville de Cap-Santé



Johanne Minville*
Circonscription 12
Ville de Donnacona
(secteur rue de l'Église)
Ville de Neuville
(secteur 2^e rang)



Janine G. Leclerc*
Circonscription 13
Ville de Donnacona
(secteur du Plateau)



Lina Moisan
Circonscription 15
Ville de Pont-Rouge
(secteur des Rapides
et Grand-Capsa)



Natalie Roy
Circonscription 16
Ville de Pont-Rouge
(Bocage et Petit-Capsa)
Ville de Neuville
(secteur des Bosquets)



Benoit Bisson
Circonscription 17
Ville de Pont-Rouge
(secteur nord et ouest)



Yves Turcotte*
Commissaire-parent
ordre primaire



Isabelle Paquet
Commissaire-parent
ordre secondaire

* Membre du comité exécutif

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- dix-sept (17) commissaires élus ou nommés en application de la *Loi sur les élections scolaires* (chapitre E-2.3);
- deux (2) commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire et l'autre parmi ceux de l'ordre secondaire, élus en application de la *Loi sur l'instruction publique*.

En vertu de l'article 176.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la Commission scolaire;
- d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le portail Internet de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (*La Commission/Son organisation politique/Comités politiques/Conseil des commissaires*).

LES COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habiletés sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1.

Considérant que l'article 143 entrera en vigueur à l'automne 2014 et que la mise à jour du code d'éthique et de déontologie est prévue à la suite du scrutin général qui se déroulera également à l'automne 2014, le comité de gouvernance et d'éthique n'a pas tenu de rencontre au cours de l'année 2013-2014.

Comité de vérification

Le comité de vérification a rencontré l'auditeur externe pour discuter du mandat d'audit des états financiers et pour recevoir les commentaires et les recommandations de ce dernier suite à sa mission.

Comité des ressources humaines

Le comité s'est réuni à une (1) reprise au cours de l'année scolaire 2013-2014.

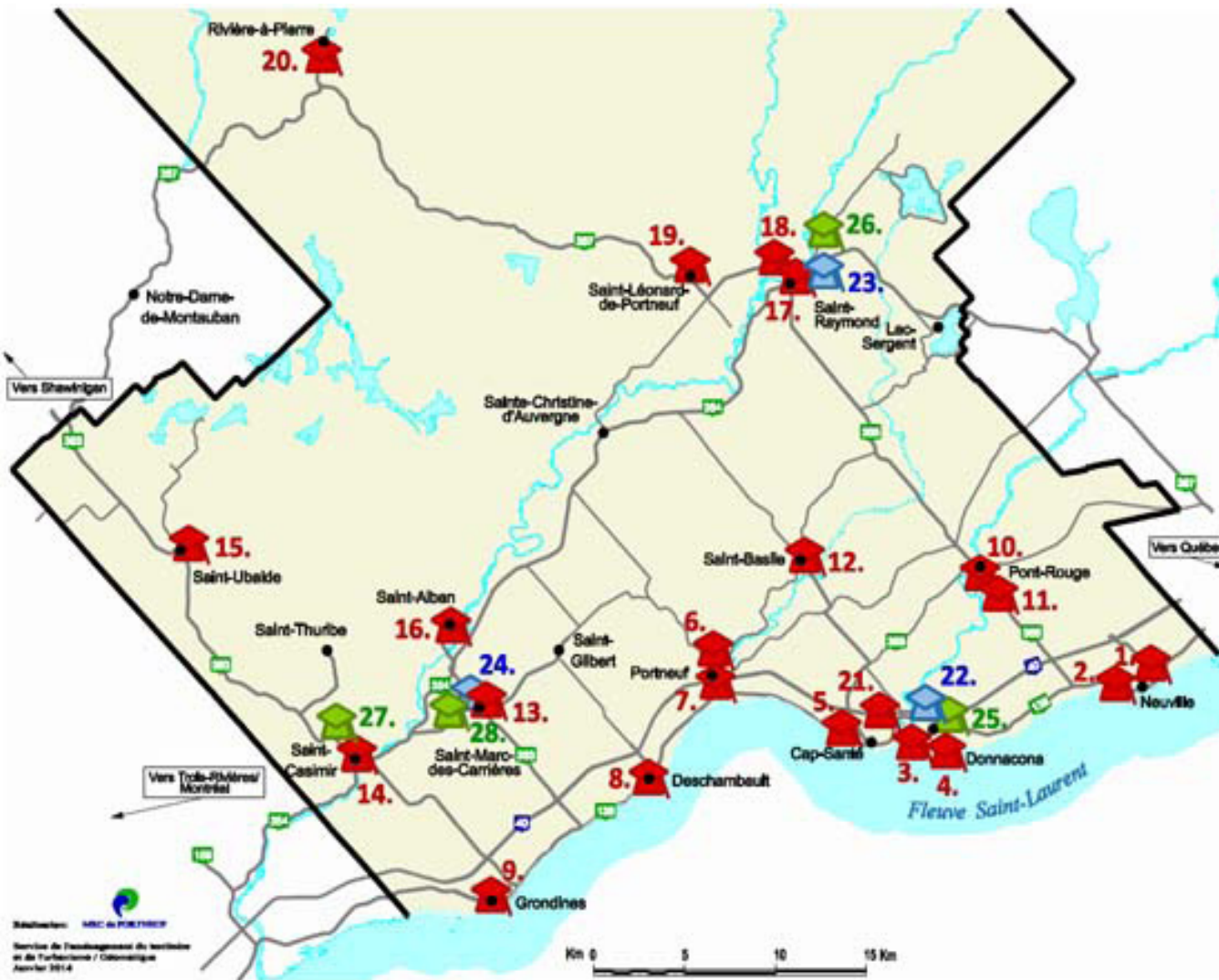
Lors de cette rencontre, les membres ont discuté des différents critères de répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2014-2015. Les catégories d'emplois concernées par cette analyse sont les enseignants en orthopédagogie au primaire, les orthopédagogues au secondaire, les psychologues, les conseillers en orientation ainsi que les techniciens en éducation spécialisée au primaire et au secondaire.

De plus, il a été également question des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels pour la prochaine année scolaire.

Finalement, nous avons examiné les changements souhaités afin d'actualiser la *Politique à l'encontre du harcèlement et de la violence*.



SON PROFIL



Écoles primaires



Écoles secondaires



CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d'une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 48 686 résidants habitent les dix-huit municipalités couvertes par notre commission scolaire.

Neuveville : École des Bourdons/Courval
Bâtiment des Bourdons (1)
Bâtiment Courval (2)

Donnacona : École de la Saumonière
Pavillon Jacques-Cartier (3)
Pavillon du Saint-Laurent (4)

Cap-Santé : École du Bon-Pasteur (5)

Portneuf : École de la Riveraine/des Sentiers
Bâtiment des Sentiers (6)
Bâtiment de la Riveraine (7)

Deschambault-Grondines
École du Phare (Secteur Deschambault) (8)
École Saint-Charles-de-Grondines (Secteur Grondines) (9)

Pont-Rouge : École du Perce-Neige
Pavillon du Perce-Neige (10)
Pavillon Saint-Charles (11)

Saint-Basile : École des Trois-Sources (12)

Saint-Marc-des-Carrières : École Sainte-Marie (13)

Saint-Casimir : École du Bateau-Blanc (14)

Saint-Alban : École de la Morelle (15)

Saint-Alban : École du Goéland (16)

Saint-Raymond : École Marguerite-D'Youville/St-Joseph
Bâtiment Marguerite-D'Youville (17)
Bâtiment Saint-Joseph (18)

Saint-Léonard-de-Portneuf : École Marie-du-Saint-Sacrement (19)

Rivière-à-Pierre : École Saint-Cœur-de-Marie (20)

Cap-Santé : Portneuf Elementary School (21)
(Commission scolaire Central Québec)

Donnacona : École secondaire de Donnacona (22)

Saint-Raymond : École secondaire Louis-Jobin (23)

Saint-Marc-des-Carrières : École secondaire de Saint-Marc (24)

Éducation aux adultes Centre de formation de la Croisée



Donnacona : FP et FGA (25)

Saint-Raymond : FP et FGA (26)

Saint-Casimir : FGA (27)

Saint-Marc-des-Carrières : FGA (28)

FP : Formation professionnelle
FGA : Formation générale aux adultes

SON PROFIL

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 6 747 élèves. Elle met à la disposition des citoyens un réseau de vingt (20) établissements : quinze (15) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, un (1) centre de formation professionnelle et un (1) centre d'éducation des adultes (offrant trois (3) points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le siège social se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf est une actrice majeure du développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 793 employés répartis dans les fonctions suivantes : personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

En 2013-2014, un budget total de fonctionnement de quelque **70 millions** de dollars permet à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ **16 %** de ses revenus proviennent de la **taxe scolaire**.

SA VISION



RÉUSSIR

La Commission scolaire de Portneuf vise la réussite de ses élèves et de ses équipes grâce à leur engagement dans un processus d'amélioration continue.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2013-2014, le transport a disposé d'un budget de 5,9 millions de dollars. Quotidiennement, les autobus ont parcouru plus de 9 000 km afin d'offrir le service à environ 4 218 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (789 élèves ont utilisé le transport du midi). Plus de quarante-trois (43) élèves de la région ont été transportés vers les écoles anglophones de Québec (St-Patrick's High School et Quebec High School), vingt-trois (23) élèves HDAA vers les écoles spécialisées de Québec (Centre psychopédagogique, l'École Madeleine-Bergeron, l'École St-Michel [secteur autisme], etc.) et quatre-vingt-dix (90) élèves de notre territoire ont été voyagés vers Portneuf Elementary School de Cap-Santé.

Par ce service, la Commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à quatre-vingt-six (86) conductrices et conducteurs provenant de neuf (9) compagnies de transport scolaire. Au cours de l'année, nous avons complété la vérification des antécédents judiciaires des conducteurs.

SA MISSION

La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* ainsi que par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. (Article 207.1 LIP)

SES VALEURS

- ◆ **COOPÉRATION**
- ◆ **ENGAGEMENT**
- ◆ **RECONNAISSANCE**

Orientation 1 :

Favoriser la réussite et la persévérance scolaires des jeunes et des adultes de notre territoire.

BUT 1

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

Situation 2012		Situation actuelle		Cible
Juin 2012		Juin 2014		Juin 2020
71 %		78 %		83 %
Filles :	82 %	Filles :	83 %	
Garçons :	61 %	Garçons :	73 %	

La formation en lien avec les disciplines ciblées et l'accompagnement des enseignants concernés ont été au cœur des priorités du but 1.

Indicateur interne 1.1.1 : Le taux trimestriel de réussite des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique, l'anglais et l'univers social :

3^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
Mathématique :	86 %	Mathématique :	90 %
Français :	88 %	Français :	93 %
Anglais :	90 %	Anglais* :	95 %
Univers social :	82 %	Univers social :	86 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

Pour ces disciplines :

- treize (13) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur.

4^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
Mathématique CST :	77 %	Mathématique CST :	79 %
Mathématique SN :	87 %	Mathématique SN :	84 %
Mathématique TS :	100 %	Mathématique TS :	83 %
Français :	89 %	Français :	89 %
Anglais :	93 %	Anglais* :	91 %
Univers social :	85 %	Univers social :	77 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.



Globalement, les taux de réussite sont très satisfaisants : les moyens mis en place et la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permettent de connaître périodiquement la situation des élèves et de cibler avec les enseignants les notions à prioriser.

Pour ces disciplines :

- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique;

Indicateur interne 1.1.4 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en anglais des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire :

- dix-sept (17) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur;
- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont été réalisés;
- un (1) projet de fonds de développement pédagogique coopératif a été réalisé.

2^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
Mathématique :	95 %	Mathématique :	96 %
Anglais :	100 %	Anglais :	99 %

4^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
Mathématique :	93 %	Mathématique :	95 %
Anglais :	96 %	Anglais :	97 %



6^e année

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
Mathématique :	88 %	Mathématique* :	92 %
Anglais :	93 %	Anglais :	95 %

* Ajout *Convention de partenariat 2012-2016*.

Plusieurs accompagnements individuels ou en sous-groupes ont été effectués afin de soutenir les enseignants en lien avec des connaissances didactiques et des situations-problèmes spécifiques à chacune des années ciblées.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, réduire à quarante-trois (43) le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

Situation 2012		Situation actuelle		Cible
Juin 2012		Juin 2014*		Juin 2020
Décrocheurs :	45	Décrocheurs :	43	43 décrocheurs
Garçons :	24	Garçons :	21	
Filles :	21	Filles :	22	

* Année de référence du MELS (2011-2012).

Indicateur interne 1.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires :

- la Commission scolaire a maintenu le comité de relance. Ce comité permet, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs, de limiter des abandons et d'accompagner les élèves dans un cheminement académique et personnel s'il y a lieu.

Nombre de rencontres du comité :	8
Nombre de dossiers traités :	117 (91 départs, 24 déménagements et 2 décès)
Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire :	55/91

Indicateur interne 1.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires :

- suite aux formations reçues et aux moyens mis en place dans les établissements, les intervenants de ces derniers actualisent cet indicateur.

Indicateur interne 1.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique :

- à chaque année, la Commission scolaire poursuit et enrichit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés. Le nouveau personnel bénéficie de mises à niveau pour les formations.

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire en lien avec cet indicateur :	5
Nombre de nouveaux titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation « La forêt de l'alphabet » :	5
Nombre de nouveaux intervenants qui ont suivi la formation DILÉ (Démarche d'intervention en langage écrit) :	10

Le comité prévu pour cet indicateur interne (comité passage préscolaire–primaire) a débuté ses travaux en octobre 2013. Une démarche collective a été proposée aux directions afin d'outiller leurs équipes d'intervenants dans la collecte d'informations lors de questionnements en lien avec le redoublement au préscolaire.

Il est à noter que la Commission scolaire a donné une journée de formation RAI (réponse à l'intervention) aux enseignants du 2^e cycle du primaire ainsi qu'au 1^{er} cycle du secondaire. Plus de soixante-quinze (75) enseignants ont participé à ces formations, sur libération, les outillant ainsi au dépistage des sous-groupes de besoins en français et en mathématique. Cette formation sera offerte aux enseignants du 1^{er} cycle du primaire l'an prochain.

Afin d'appuyer la formation RAI, l'enseignement explicite des stratégies a aussi été placé en priorité dans toutes les disciplines.

Tous les enseignants du 3^e cycle du primaire ont reçu une trousse en sciences (thème de l'électricité) et ceux du 1^{er} cycle ont reçu un cartable sur l'enseignement explicite de l'orthographe.

Enfin, il faut souligner que plusieurs établissements primaires et secondaires actualisent des projets dans le cadre de *Place aux sciences*.

Liste des développements pédagogiques réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 1 :

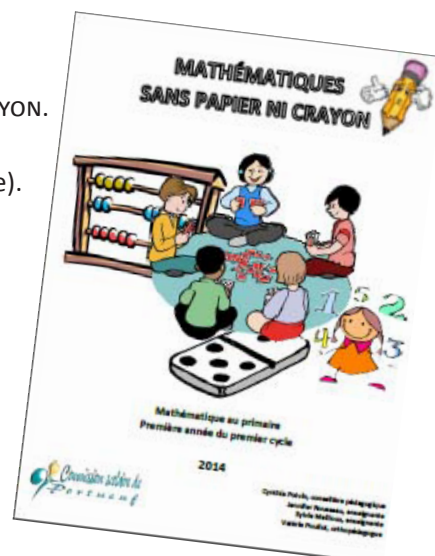
Primaire

- Création de matériel didactique en mathématique (1^{re} année) SANS PAPIER NI CRAYON.
- Élaboration d'outil de dépistage des difficultés en mathématique (2^e cycle).
- Création d'une trousse de résolutions de problèmes en mathématique (1^{re} année).
- Création de situations d'évaluation en anglais (2^e année).
- Élaboration de matériel didactique en anglais (2^e année).

Secondaire

- Création de situations d'évaluation en anglais enrichi (1^{re} secondaire).

Évaluation globale du but 1 : zone de satisfaction



Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année, de la 4^e année, et de la 6^e année du primaire.

Indicateur général 2.1 : La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin aux épreuves commission scolaire et ministérielles en lecture et en écriture en 2^e année, en 4^e année et en 6^e année du primaire :

Situation de départ		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
2 ^e année lecture :	77 %	2 ^e année lecture :	79 %
2 ^e année écriture :	79 %	2 ^e année écriture :	81 %
4 ^e année lecture :	73 %	4 ^e année lecture :	76 %
4 ^e année écriture :	76 %	4 ^e année écriture :	79 %
6 ^e année lecture :	73 %	6 ^e année lecture :	73 %
6 ^e année écriture :	77 %	6 ^e année écriture :	76 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	10
Nombre de projets de développement pédagogique actualisés :	4
Nombre de projets de fonds coopératifs :	1

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2014 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Indicateur général 2.2 : La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire de lecture en 2^e année du secondaire et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire :

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014	
2 ^e secondaire lecture :	67 %	2 ^e secondaire lecture :	66 %
2 ^e secondaire écriture :	69 %	2 ^e secondaire écriture :	72 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	3
Nombre de projets de fonds coopératifs :	2

Liste des projets de développement pédagogique réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 2.

Primaire et secondaire

- Création de matériel pour l'enseignement explicite de l'orthographe lexicale au 2^e et 3^e cycle du primaire.
- Élaboration de situations d'évaluation en français (1^{er} cycle) concernant les situations d'écoute.

Évaluation globale du but 2 : zone de surveillance

BUT 3

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes d'élèves dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, maintenir au-delà de 95 % la persévérance scolaire chez les élèves ayant un plan d'intervention.

Situation 2013	Situation actuelle
Jun 2013	Jun 2014
96 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2012-2013 ont persévéré en septembre 2013	96 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2013-2014 ont persévéré en septembre 2014

Indicateur interne 3.1.1 : Le taux annuel de réussite en français, en mathématique, en anglais et en univers social des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention :

3^e secondaire

Situation 2013		Situation actuelle	
Jun 2013		Jun 2014	
Mathématique :	73 %	Mathématique :	79 %
Français :	71 %	Français :	83 %
Anglais :	84 %	Anglais* :	92 %
Univers social :	56 %	Univers social :	58 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

4^e secondaire

Situation 2013		Situation actuelle	
Jun 2013		Jun 2014	
Mathématique CST :	67 %	Mathématique CST :	81 %
Mathématique SN :	69 %	Mathématique SN :	44 %
Mathématique TS :	83 %	Mathématique TS :	87 %
Français :	68 %	Français :	73 %
Anglais :	80 %	Anglais* :	90 %
Univers social :	62 %	Univers social :	50 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.



Indicateur interne 3.1.3 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en français des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire qui ont un plan d'intervention.

2^e année

Situation 2013		Situation actuelle	
Juin 2013		Juin 2014	
Mathématique :	80 %	Mathématique :	85 %
Français :	83 %	Français :	88 %

4^e année

Situation 2013		Situation actuelle	
Juin 2013		Juin 2014	
Mathématique :	81 %	Mathématique :	87 %
Français :	86 %	Français :	96 %

6^e année

Situation 2013		Situation actuelle	
Juin 2013		Juin 2014	
Mathématique :	76 %	Mathématique :	87 %
Français :	94 %	Français :	93 %

Indicateur interne 3.1.5 : Le pourcentage d'élèves au primaire et au secondaire ayant un plan d'intervention.

Situation 2013	Situation actuelle
Juin 2013	Juin 2014
27 %	25 %

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Plusieurs formations ont été offertes par les professionnels en adaptation scolaire :
 - o la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation, modification);
 - o le niveau 3 du RAI - la fluidité;
 - o les aides technologiques;
 - o l'élève dyslexique en classe régulière;
 - o l'élève TED en classe régulière;
 - o l'élève ayant une déficience auditive;
 - o l'élève présentant un TDA/H;
 - o la stimulation langagière.
- Comité de concertation mensuel avec nos partenaires du CSSS et de la DPJ.
- Animation de PSII et de TÉVA.

Évaluation globale du but 3 : zone de satisfaction



Premier objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront élaboré et mis en oeuvre une stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Indicateur général 4.1 : Annuellement, le nombre de moyens mis en place dans chaque école dans le cadre de leur stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Comité postvention : élaboration d'un guide d'intervention en situation de crise;
- Présentation du programme de soutien au comportement positif de Steve Bissonnette de l'UQTR;
- Formation et accompagnement de deux équipes-écoles pour l'élaboration du programme de soutien au comportement positif;
- Formation et accompagnement pour l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- Différentes formations ont été offertes :
 - o le programme « Mieux gérer sa colère » pour les enfants de 8 ans et plus;
 - o le programme « Apprendre à faire face » (stratégie d'adaptation pour adolescents);
 - o le cadre de référence des mesures contraignantes de la Commission scolaire;
 - o la surveillance stratégique;
- Conférences destinées aux parents :
 - o *Pour que tout roule plus facilement à l'adolescence* (Danie Beaulieu);
 - o *Admettre la différence* (Jasmin Roy).

Situation juin 2014 : 100 % des écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront produit et mis en oeuvre un plan d'action pour promouvoir les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif.

Indicateur général 4.2 : Annuellement, le nombre de moyens de promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif mis en place dans chaque école.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

Collaboration avec différents partenaires	
Centre de santé et de services sociaux (CSSS)	Dans le cadre de l'approche <i>École en santé</i> , élaboration d'une offre de service selon les besoins des écoles : <ul style="list-style-type: none"> • Programme 0-5-30; • Aménagement de la cour d'école; • Conférence destinée aux parents : <ul style="list-style-type: none"> o <i>La nutrition sportive, suppléments alimentaires et boissons énergisantes</i>; • Projet prévention anxiété; etc.
Portneuf en forme	• Activités de psychomotricité au primaire. Défi 2 et 4 km.
Arc-en-ciel	• Collation santé aux enfants dans le besoin.
Table d'action prévention jeunesse (TAPJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de prévention Système D au primaire; • Programme de prévention APTE au secondaire.
Centre jeunesse emploi (CJE)	• Conciliation études-travail chez nos adolescents.

Situation juin 2014 : 100 % des écoles ont mis en oeuvre un plan d'action.

Évaluation globale du but 4 : zone de satisfaction.

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de huit (8) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2014*	
49 élèves		44 élèves	
Garçons :	41	Garçons :	30
Filles :	8	Filles :	14

L'inscription des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a connu une baisse au cours des dernières années. Cela s'explique par la baisse démographique importante que vivent les écoles secondaires.

* Année de référence 2012-2013

Évaluation globale du but 5 : zone de surveillance



SECRETARIAT GÉNÉRAL



Monique Delisle
Secrétaire générale

NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2013-2014, la clientèle scolaire inscrite dans nos établissements était de 6 747 élèves. Parmi celle-ci, on retrouve :

- 198 élèves au service des 4 ans
- 535 élèves au préscolaire
- 2 682 élèves au primaire
- 1 925 élèves au secondaire
- 1 023 élèves (160 ETP correspondent à 1 023 élèves) en FGA
- 385 élèves (304 ETP correspondent à 385 élèves) en FP

Trois (3) enfants du territoire de Portneuf ont été scolarisés à la maison.

LES DEMANDES REÇUES PAR LE SECRETARIAT GÉNÉRAL

NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION 2013-2014

Aucune.

NOMBRE DE PLAINTES 2013-2014

Nous avons reçu cinquante-trois (53) plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et directions d'école.

Deux plaintes ont été référées au protecteur de l'élève.

NOMBRE DE DEMANDES D'EXEMPTION DU COURS ECR (Éthique et culture religieuse)

Aucune.

NOMBRE DE DÉROGATIONS À LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Aucune.

NOMBRE DE DEMANDES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous avons reçu et traité quatorze (14) demandes d'accès à l'information.

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et après consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la marche à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.

ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

La rentrée scolaire est l'occasion pour plusieurs personnes de débiter une carrière dans nos établissements scolaires. Aussi, le 10 octobre 2013, nous avons accueilli trente-neuf (39) nouveaux membres du personnel.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANS DE SERVICE

Le 8 novembre 2013, la Commission scolaire rendait hommage à son personnel en soulignant le départ à la retraite de quatorze (14) employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services envers la Commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux douze (12) employés qui célébraient leurs vingt-cinq (25) années de service à la Commission scolaire de Portneuf.

RAPPORT SOMMAIRE DE PLAINTES (LIP 96.12 ET 220)

Pour l'année scolaire 2013-2014, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Portneuf qui regroupe une clientèle de 5 312 élèves jeunes, le directeur général a reçu vingt-sept (27) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

Nature des plaintes portées à la connaissance du directeur général

Au total, onze (11) événements d'intimidation et seize (16) événements de violence ont été signalés au directeur général. Il est à noter qu'aucune école n'a fait l'objet de plus de cinq (5) événements relatifs à l'intimidation ou à la violence.

INTIMIDATION

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	8	3	15
Au secondaire	3	2	3

VIOLENCE

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	13	5	15
Au secondaire	3	3	3

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour l'année 2013-2014, le protecteur de l'élève a traité deux (2) plaintes pour lesquelles un règlement à l'interne est intervenu entre les parents et la direction générale.



Paul Labrecque
Protecteur de l'élève

La nature de la première plainte concerne une situation en lien avec des allégations de violence et d'intimidation à l'endroit d'un élève.

Les recommandations sont les suivantes :

- mettre en place un rapport bijournalier de l'enfant;
- revoir les rôles de chacun des partenaires;
- mettre en œuvre une mesure favorisant la consultation rapide des intervenants des divers secteurs.

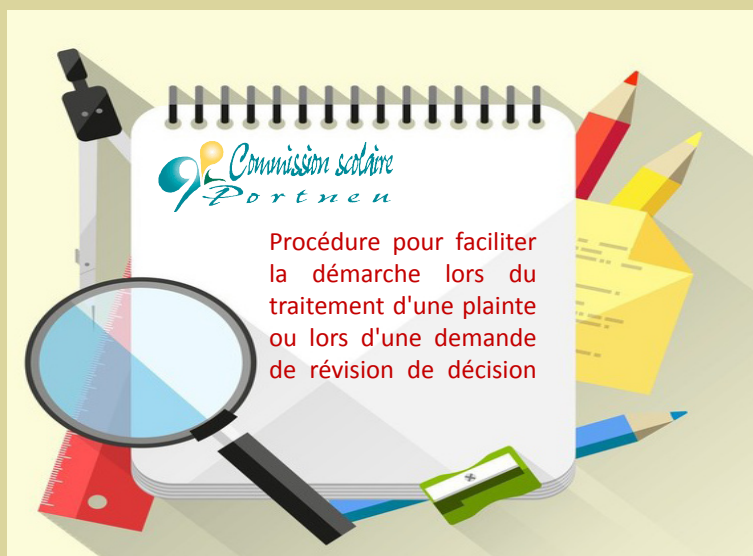
Suites données par la Commission scolaire :

- Toutes les recommandations émises par le protecteur de l'élève ont été suivies par la Commission scolaire de Portneuf.

La seconde plainte portait sur une situation problématique pouvant compromettre la réussite de l'élève.

Le protecteur de l'élève est intervenu de façon ponctuelle à titre de médiateur entre l'école et les parents.

Des mesures de soutien supplémentaires ont été apportées à l'enfant à la satisfaction des parents.



Procédure pour faciliter
la démarche lors du
traitement d'une plainte
ou lors d'une demande
de révision de décision

RAPPORT FINANCIER

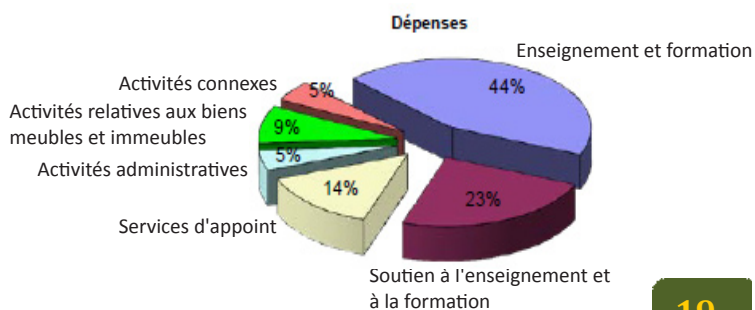
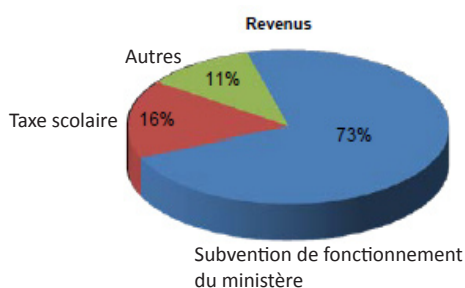


Jean-François Lussier
Directeur

Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

La Commission scolaire de Portneuf termine son année financière 2013-2014 avec un surplus d'exercice de 560 640 \$. Additionné aux surplus accumulés de 6 884 703 \$ du début de l'exercice, les surplus accumulés au 30 juin 2014 totalisent un montant de 7 445 343 \$. La firme de comptables Bédard Guilbault Inc. a audité les états financiers de la Commission scolaire. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 26 novembre 2014.

	2013-2014		2012-2013	
	\$	%	\$	%
REVENUS				
Subventions de fonctionnement du Ministère	51 324 426	73%	52 301 363	77%
Taxe scolaire	11 465 089	16%	8 247 083	12%
Autres	7 765 778	11%	7 627 586	11%
Total des revenus	70 555 293	100%	68 176 032	100%
DÉPENSES				
Enseignement et formation	30 739 259	44%	29 761 140	44%
Soutien à l'enseignement et à la formation	16 570 635	23%	14 888 080	22%
Services d'appoint	9 825 569	14%	9 084 056	13%
Activités administratives	3 300 199	5%	3 145 737	5%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 191 263	9%	5 966 874	9%
Activités connexes	3 367 728	5%	5 583 901	8%
Total des dépenses	69 994 653	88%	68 429 788	100%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	560 640	1%	(253 756)	0%
SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 884 703		7 138 459	
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE *	7 445 343		6 884 703	
<i>*Surplus accumulés disponibles au 30 juin 2013:</i>				
<i>Surplus accumulés au 30 juin 2013:</i>	7 445 343		6 884 703	
<i>Moins: valeur comptable des terrains</i>	(1 905 648)		(1 905 648)	
<i>Moins: avantages sociaux futurs</i>	(3 189 466)		(3 189 466)	
<i>Moins: fonds réservés pour les écoles:</i>	(1 861 222)		(1 639 159)	
<i>Moins: montant réservé pour le budget 2013-2014:</i>	(314 362)		(206 800)	
<i>Surplus non affecté au 30 juin 2013</i>	174 645		(56 370)	



Orientation 2 :

Développer chez les membres de notre communauté éducative l'identité culturelle portneuvoise.

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, promouvoir la connaissance de notre patrimoine portneuvois.

1. Indicateur général : Le nombre de projets relatifs au patrimoine réalisés.

Mécanismes de suivi : Bilan du comité culturel.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, favoriser l'émergence d'initiatives à caractère scientifique dans tous nos établissements.

2. Indicateur général : Le nombre d'activités à caractère scientifique développées.

Moyens

- 2.1.1 Accompagner et soutenir dans chacun des vingt-et-un (21) établissements la réalisation ou le maintien d'au moins un projet scientifique avec la collaboration d'au moins un partenaire local.

Tableau de reddition annuelle

	Juin 2013		Juin 2014		Juin 2015		Juin 2016	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
COMITÉ CULTUREL								
Nombre de projets	9	2	10	2				
Nombre d'élèves	1 325	132	1 347	177				
COMITÉ SCIENTIFIQUE								
Nombre de projets	4	2	12	5				
Nombre d'élèves	353	171	1 239	386				

1^{er} GALA RECONNAISSANCE

Le 24 avril 2014, lors du GALA RECONNAISSANCE, cent-cinq (105) membres du personnel de la Commission scolaire ont été reconnus et honorés. Également, les voix de plus de cinquante (50) élèves, qui sont montés sur scène, ont charmé l'assistance. Un merci tout spécial a été adressé aux membres du personnel pour leur contribution fort significative à la réussite de nos élèves.



En soutien aux établissements

L'équipe de direction

Direction générale, Service des technologies de l'information, Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Jean-Pierre Soucy, directeur général
Monique Delisle, directrice générale adjointe

Services du secrétariat général et des communications

Monique Delisle, directrice

Services éducatifs

Marlène Bédard, directrice
Claudette Julien, directrice adjointe

Service des ressources humaines

Éric Bouchard, directeur

Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Jean-François Lussier, directeur



M^{me} Marlène Bédard, M. Éric Bouchard, M. Jean-Pierre Soucy, M^{me} Claudette Julien, M^{me} Monique Delisle et M. Jean-François Lussier.

15 écoles primaires

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur
15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0 **418 285-2915**

Deschambault-Grondines

École du Phare
248, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1S0 **418 286-6283**

École Saint-Charles-de-Grondines
525, rue Principale
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1W0 **418 268-8359**

Donnacona

École de la Saumonière
Pavillon de la Jacques-Cartier
451, avenue Jacques-Cartier
Donnacona (Québec)
G3M 2V7 **418 285-5026**

Pavillon du St-Laurent
250, avenue Côté
Donnacona (Québec)
G3M 2C1 **418 285-2666**

Neuville

École des Bourdons/Courval
Bâtiment des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec)
G0A 2R0 **418 876-2102**

Bâtiment Courval
758, route 138 Est
Neuville (Québec)
G0A 2R0 **418 876-2800**

Pont-Rouge

École du Perce-Neige
Pavillon du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec)
G3H 3J6 **418 873-2151**

Pavillon Saint-Charles
37, rue du Collège
Pont-Rouge (Québec)
G3H 3A2 **418 873-2195**

Saint-Ubalde

École de la Morelle
410, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec)
G0A 4L0 **418 277-2160**

Portneuf

École de la Riveraine/des Sentiers
Bâtiment de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec)
G0A 2Y0 **418 286-6525**

Bâtiment des Sentiers
186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec)
G0A 2Y0 **418 286-3315**

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie
400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec)
G0A 3A0 **418 323-2101**

Saint-Alban

École du Goéland
177, rue Principale
Saint-Alban (Québec)
G0A 3B0 **418 268-3332**

Saint-Basile

École des Trois-Sources
10, Place de l'Église
Saint-Basile (Québec)
G0A 3G0 **418 329-2833**

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc
500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec)
G0A 3L0 **418 339-2055**

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement
270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec)
G0A 4A0 **418 337-7806**

Saint-Marc-des-Carières

École Sainte-Marie
1120, rue Principale
St-Marc-des-Carières (Québec)
GOA 4B0 **418 268-3355**

Saint-Raymond

École Marguerite-D'Youville/St-Joseph
Bâtiment Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec)
G3L 3V9 **418 337-7657**

Bâtiment Saint-Joseph
380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec)
G3L 1T3 **418 337-2496**

3 écoles secondaires

Municipalité	École	Téléphone
Donnacona	École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1	418 285-2612
Saint-Marc-des-Carières	École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0	418 268-3561
Saint-Raymond	École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6721

1 centre de formation

Centre de formation générale aux adultes et professionnelle de la Croisée

312, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z9	418 285-5410
380, rue Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6770
500, boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0	418 285-5018
Pavillon Saint-Laurent 250, avenue Côté Donnacona (Québec) G3M 2V7	418 285-5410

1 centre pénitentiaire

Établissement Donnacona

1537, Route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9	418 285-2455
--	--------------

13 services de garde

Service de garge (SDG)	Téléphone
SDG DE LAQUARELLE École du Bon-Pasteur, Cap-Santé	418 285-2915 poste 2
SDG DES ÉTOILES FILANTES École du Phare, Deschambault-Grondines	418 286-6283 poste 2
SDG DE L'ATELIER DES TROIS POMMES École de la Saumonière, Donnacona	418 285-2666 poste 3
SDG DU COIN DES JEUNES École des Bourdons/Courval Bâtiment des Bourdons, Neuville Bâtiment Courval, Neuville	418 876-2102 poste 2 418 876-2800 poste 2
SDG DU HARICOT ROSE École du Perce-Neige, Pont-Rouge	418 873-2151 poste 2
SDG DES SENTIERS École de la Riveraine/des Sentiers Bâtiment des Sentiers, Portneuf Bâtiment de la Riveraine	418 286-3315 poste 2 418 286-6525 poste 3383
SDG DES JOLIS COLIBRIS École du Goéland, Saint-Alban	418 268-3332 poste 2
SDG DE L'AUTRE SOURCE École des Trois-Sources, Saint-Basile	418 329-2833 poste 2
SDG DES MOUSSAILLONS École du Bateau-Blanc, Saint-Casimir École St-Charles, Grondines	418 339-2055 poste 3 418 268-8359 poste 2
SDG DU MILLE-PATTES École Marie-du-Saint-Sacrement, St-Léonard École St-Coeur-de-Marie, Rivière-à-Pierre	418 337-7806 poste 2 418 323-2101 poste 2
SDG DES PETITES SOURIS École Sainte-Marie, Saint-Marc-des-Carrières	418 268-3355 poste 2
SDG DU JARDIN BLEU École Marguerite-D'Youville/St-Joseph, Saint-Raymond Bâtiment Saint-Joseph Bâtiment Marguerite-d'Youville	418 337-2496 poste 2 418 337-7657 poste 2
SDG DE LA GARDINELLE École de la Morelle, Saint-Ubalde	418 277-2160 poste 2

EN RECONNAISSANCE

La Commission scolaire tient particulièrement à remercier les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à faire en sorte de « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

Merci aux membres du personnel

Merci pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-même, entraînant ainsi les élèves à développer la culture de l'effort et du dépassement. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années. Que ce soit à travers la dimension de la *Convention de partenariat* signée par la Commission scolaire et davantage par le prisme de la *Convention annuelle de gestion et de réussite éducative* de chacun des établissements, vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, notamment par la formation continue.

Merci aux parents

Merci pour leur implication active, car leur accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de leur(s) enfant(s). Leur support est essentiel, car ils agissent en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDAA, aux présidents et porte-parole des parents auprès de la Commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents, madame Isabelle Paquet et monsieur Yves Turcotte.

Merci aux bénévoles

Merci pour leur implication dans les écoles et au centre de la Croisée de la Commission scolaire de Portneuf. Nous voulons leur exprimer notre reconnaissance pour avoir ainsi rendu les services dont leur établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent chaque jour d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de l'appui que votre endossement a apporté à l'école, nous voulons vous dire que l'exemple donné par votre bénévolat, aux jeunes et à vos propres enfants, est en soi, un accomplissement digne de mention. Tous nos sincères remerciements.

Merci aux partenaires et acteurs sociaux et économiques

Par leur précieuse collaboration, l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

Merci au personnel retraité

Au cours de l'année 2013-2014, quatorze (14) membres du personnel ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de coeur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.

Déclaration de services aux citoyens

Notre engagement

- *Offrir, à tous les élèves jeunes et adultes du territoire de Portneuf, un milieu éducatif de qualité avec des services diversifiés et accessibles à tous.*
- *Accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie.*
- *Traiter toute demande dans un délai raisonnable.*
- *Traiter toute demande avec équité, impartialité et transparence.*
- *Être dirigé vers les services appropriés à la demande formulée.*
- *Traiter avec respect le caractère confidentiel de la démarche.*
- *Informer les élèves et leurs parents de la procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une démarche de révision de décision.*
- *Soutenir les initiatives des écoles dans l'élaboration des activités de rapprochement école/famille/communauté.*
- *Promouvoir le développement de saines habitudes de vie.*

